

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Est et de l'Océan Indien

Semaine du 28 septembre au 2 octobre 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE NAIROBI

EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION

(ADDIS ABEBA, DAR ES SALAM, KAMPALA, TANANARIVE)

Faits marquants

- ❖ **Régional** : Djibouti, l'Éthiopie et Dangote s'associent dans un oléoduc de produits pétroliers raffinés de 660 M USD
- ❖ **Kenya** : Préparation du démarrage de la production pétrolière à South Lokichar
- ❖ **Madagascar** : Signature du protocole d'accord sur le barrage hydroélectrique

LE CHIFFRE A RETENIR

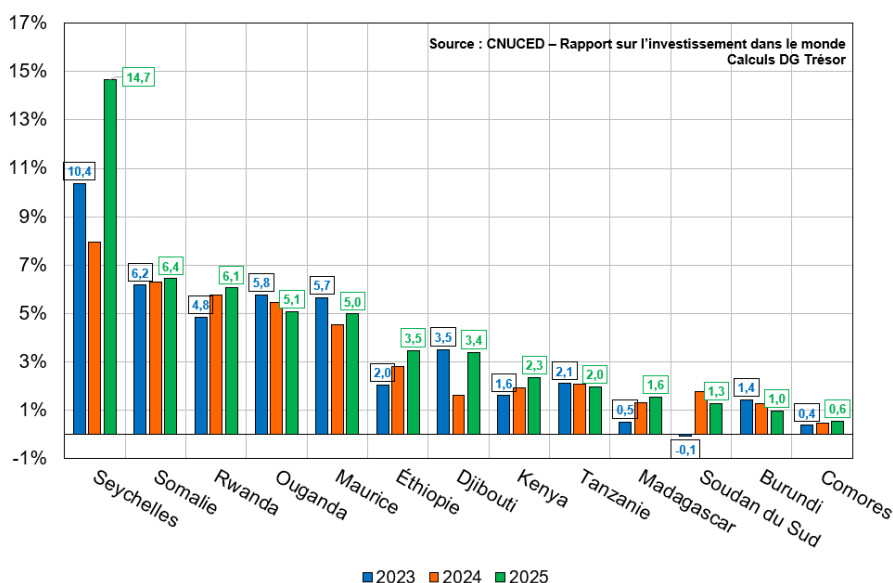
356 M USD

KENYA : VALEUR DE 41 PROJETS ÉNERGÉTIQUES ET
PÉTROLIERS RETIRÉS DU BUDGET KENYAN
2026/27 DEVANT ÊTRE TRANSFÉRÉS AU
NATIONAL INFRASTRUCTURE FUND (NIF)

Le graphique de la semaine

AEOI : flux d'IDE entrants

- en % du PIB -



Selon le [rapport](#) sur l'investissement dans le monde 2026 de la CNUCED, les IDE entrants au sein de la région AEOI ont progressé de +11,8 % en 2025 (à 15,7 Md USD, après 14,0 Md USD en 2024). La part de la région dans les flux d'IDE entrants sur le continent africain a fortement augmenté en 2025 : 22,6 % du total, contre 14,9 % en 2024. Au sein de l'AEIOI, l'Éthiopie (3,8 Md USD en 2025), l'Ouganda (3,4 Md USD) et le Kenya (3,2 Md USD) sont, de loin, les trois plus importants pays récipiendaires d'IDE. En proportion du PIB, ses Seychelles se distinguent très nettement, avec une forte accélération des IDE en 2025 (à 14,7 % du PIB, après 7,8 % en 2024). La Somalie et le Rwanda suivent, autour de 6 % du PIB. Le Rwanda et l'Éthiopie enregistrent une progression assez nette sur la période 2023-2025 : le Rwanda passe d'environ 4,8 % à 6,1 %, tandis que l'Éthiopie passe d'environ 2 % à 3,5 %. Djibouti progresse également sensiblement. À l'inverse, l'Ouganda semble connaître un léger tassement, malgré des flux d'IDE importants. Le Kenya et la Tanzanie restent relativement peu récipiendaires d'IDE rapportés à la taille de leur économie, malgré une amélioration significative pour le Kenya.

REGIONAL

Djibouti, l'Éthiopie et Dangote s'associent dans un oléoduc de 660 M USD

Djibouti, l'Éthiopie et le groupe nigérian Dangote ont lancé un projet conjoint de 660 M USD comprenant la construction d'un oléoduc de 120 km entre Damerjog (Djibouti) et Dewele (Ethiopie), ainsi que des capacités de stockage aux deux extrémités. L'infrastructure transportera des produits pétroliers raffinés. Côté djiboutien, le terminal de Damerjog devrait disposer d'une capacité de stockage de 375 000 m³ (contre environ 800 000 m³ prévus à Dewele) et pourra traiter jusqu'à 5 Mt de produits pétroliers par an. Le projet devrait renforcer le rôle de Djibouti comme plateforme logistique et énergétique régionale, en accroissant les volumes transitant par Damerjog et en favorisant les activités portuaires et les investissements associés. Pour l'Éthiopie, l'oléoduc réduirait la dépendance au transport routier des carburants depuis Djibouti et améliorerait la sécurité d'approvisionnement. La mise en service est attendue sous 18 mois. Le projet est porté conjointement par Dangote, l'Ethiopian Investment Holdings (fonds souverain éthiopien et agence de participation de l'État) et la Great Horn Investment Holdings, société publique djiboutienne.

Lancement de l'interconnexion électrique Ouganda-Soudan du Sud

L'Ouganda a entamé la mise en œuvre du projet d'interconnexion électrique avec le Soudan du Sud, après avoir obtenu environ 121 M USD, auprès de la Banque africaine de développement (BAfD). Le projet permettra au Soudan du Sud d'importer de l'électricité à bas prix depuis l'Ouganda. Il comprend la construction d'une ligne de transmission de 400 kV sur une distance de 300 km, dont 149 km en territoire sud soudanais, la construction d'une nouvelle sous-station et la mise à niveau de deux autres ainsi que l'extension des réseaux de distribution aux villes de Djouba et de Nimule. Cette ligne permettra la transmission de 624 MW pendant la première année. Le coût total du projet s'élève à environ 240 M EUR, dont 174,7 M EUR octroyés par la BAfD, sous forme de dons et de prêts, 50 M EUR de l'UE, et 16,5 M USD par l'Ouganda.

COMORES

Renforcement du partenariat stratégique avec la Banque islamique de développement

Le 25 septembre 2026, une délégation de la Banque islamique de développement a rencontré les ministres Moussa Abderemane (Finances) et Dr Daniel Ali Bandar (Agriculture). L'objectif était de renforcer leur partenariat stratégique autour de trois axes majeurs : le développement des chaînes de valeur agricoles, le financement de projets d'habitat social via le crédit-bail, et l'introduction d'outils de finance islamique aux Comores, incluant la microfinance et la création d'une banque islamique locale.

ÉTHIOPIE

Lancement d'un programme de développement de la filière avocat

Le 21 septembre 2026, le ministère éthiopien de l'Agriculture a introduit un programme sur 15 ans visant à développer le secteur de l'avocat avec pour objectif d'augmenter les surfaces cultivées de 104 000 à 192 000 ha d'ici 2040. Le plan, qui sera mis en place dans 10 régions du pays, s'appuiera sur les gains de production significatifs de l'année fiscale 2025/2026 durant laquelle la superficie des terres agricoles exploitées a atteint 122 600 ha et la production totale a dépassé 1,72 M Mt. Sur la même année, les ventes aux parcs industriels ont atteint 6,5 MUSD et les exportations des fruits frais 2,4 MUSD. En outre, le programme permettra de porter le rendement de 13,8 à 23,4 q/ha et de réduire les pertes post-récolte de 41 % à 18 %. Plus de 3 millions de petits exploitants seront impliqués.

Le FMI préconise un ciblage des aides face au coût des subventions aux carburants

La hausse des prix des carburants et des engrais liés au conflit au Moyen-Orient complique les réformes engagées par l'Éthiopie pour réduire ses déséquilibres budgétaires et extérieurs. Selon un haut responsable du ministère des Finances, les autorités éthiopiennes discutent avec le FMI et la Banque mondiale du remplacement des subventions généralisées aux carburants par des aides ciblées. Le FMI soutient cette orientation afin de limiter une dépense qui bénéficie à tous les consommateurs, y

compris les plus aisés, et de préserver les ressources consacrées au développement et à la protection sociale. La réforme prévoit ainsi que les prix à la pompe couvrent les coûts d'approvisionnement et soient ajustés automatiquement, tandis que les ménages vulnérables bénéficieraient d'un soutien ciblé. Selon le responsable du ministère des Finances, la hausse des prix liée au conflit au Moyen-Orient a retardé le passage aux aides ciblées. Le budget 2026/27 prévoit 20 Md ETB de subventions aux carburants afin de limiter la hausse des prix à la pompe pendant la transition vers des prix couvrant l'intégralité des coûts d'approvisionnement.

KENYA

L'inflation augmente légèrement en septembre, un plus haut depuis janvier 2024

En septembre 2026, l'inflation au Kenya a légèrement progressé à +6,8 % sur un an (après +6,6 % en août), selon le Bureau national des statistiques. Elle dépasse depuis six mois le point médian de la cible de la Banque centrale du Kenya (de +5,0 %), fixée entre +2,5 % et +7,5 %, et atteint un plus haut depuis janvier 2024. L'alimentation et les boissons non alcoolisées restent le principal moteur (+9,5 %, contre +9,0 %), avec de fortes hausses mensuelles du lait, de la farine de blé, des choux et des pommes de terre. L'inflation des transports reste élevée (+15,6 %, contre +15,7 %), reflet des hausses de carburants décidées en avril et mai par le régulateur de l'énergie dans le contexte du conflit au Moyen-Orient. Malgré des baisses partielles après la grève des transporteurs en mai, les prix moyens du gazole et de l'essence restent supérieurs de +26,9 % et +15,8 % à septembre 2025. L'inflation sous-jacente a également progressé, à +4,0 % (après +3,4 %).

Dangote Industries lance son projet de raffinerie de portée régionale à Lamu

Le 30 septembre 2026, le groupe nigérian Dangote a lancé le projet de construction d'une raffinerie de 16 Md USD à Lamu, sur la côte nord du Kenya, en présence des présidents kényan Ruto, ougandais Museveni, du premier ministre Ethiopien et des présents béninois et togolais. D'une capacité de 700 000 barils par jour, la raffinerie devrait être financée à hauteur de 30 % en fonds propres et à 70 % en dette. Une participation cumulée de 30 % a

été proposée aux gouvernements d'Afrique de l'Est. Le Kenya prévoit d'y investir 500 M USD via le Fonds national des infrastructures (NIF). De premiers marchés ont été attribués, en particulier au profit de la société indienne Engineers India Limited (EIL) avec un marché de 450 M USD de conseil client et gestion de projet (EPCM : conception, études détaillées, gestion des marchés, pilotage et supervision des travaux). L'Américain Honeywell, qui intervient aussi sur la raffinerie de Lekki, se serait vu attribuer un marché de l'ordre de 300 M USD portant sur le design, les services d'ingénierie, les catalyseurs et les licences associées. Les autorités kényanes ont indiqué que le projet générerait 60 000 emplois directs et 4 Md USD d'investissements directs étrangers par an durant la période de construction. L'achèvement des travaux serait prévu en 2030.

Transfert de projets énergétiques vers le NIF

Selon [l'organe d'analyse budgétaire du Parlement kényan](#), le gouvernement a retiré du budget 2026/27 le financement de 41 projets énergétiques et pétroliers, représentant 45,9 Md KES (environ 356 M USD), en vue de leur transfert au *National Infrastructure Fund* (NIF). Kenya Power (KPLC) concentre les montants les plus importants (12 projets, 18,8 Md KES), devant KETRACO (15 projets, 8,8 Md KES), le ministère du pétrole (6,8 Md KES) et la *Geothermal Development Company* (6,5 Md KES). Sur les 38,1 Md KES de financements retirés aux projets électriques, 27,6 Md KES proviennent de bailleurs internationaux. Leur transfert nécessitera donc de restructurer les accords de financement existants et d'obtenir l'accord des prêteurs, emportant, selon le PBO, des risques de retards et de surcoûts. Encore en phase d'opérationnalisation, le NIF dispose désormais de ses principales instances de gouvernance et d'une politique d'investissement, mais doit encore recruter son personnel et élaborer son plan d'affaires annuel. Le fonds est néanmoins doté, selon le PBO, d'un capital d'environ 350 Md KES (2,7 Md USD), principalement issu des cessions de participations publiques dans Kenya Pipeline Company et Safaricom.

Préparation du démarrage de la production pétrolière à South Lokichar

Le 25 septembre 2026, Gulf Energy E&P BV SEZ a confirmé l'arrivée au port de Kilindini, à Mombasa, de l'appareil de forage terrestre GW70 loué auprès

de *Great Wall Drilling Company* (GWDC). Son acheminement vers le bassin de South Lokichar, dans le comté de Turkana, doit permettre le démarrage des forages le 1er novembre. Les premiers marchés d'oléoducs ont par ailleurs été passés par Baker Hughes, chargée par Gulf Energy de développer le projet. Sa première phase prévoit une production de 20 000 barils par jour, avant une montée à 50 000 barils par jour à partir de 2033. Les premières exportations depuis Mombasa sont espérées au 1^{er} trimestre 2027. Gulf Energy avait repris le projet à Tullow Oil en 2025 pour un montant de 120 M USD, treize ans après la découverte du gisement, dont le développement avait notamment été retardé par l'incapacité de Tullow à sécuriser un partenaire financier.

Les prêts bancaires à l'agriculture bondissent de +35 % en 2025/26

Selon la Banque centrale du Kenya (CBK), l'encours des prêts bancaires à l'agriculture a connu une hausse record de 53,1 Md KES (410 M USD) sur l'exercice 2025/26, pour atteindre 204,2 Md KES (1,58 Md USD), contre 151,1 Md KES (1,17 Md USD) un an plus tôt. Cette progression de +35,1 % représente plus du triple de celle du crédit au secteur privé, soit le rythme le plus soutenu parmi les grands secteurs. Pour KCB Group, les prêts agricoles ont bondi de +67,8 % (représentant 6,2 % du portefeuille), tandis qu'Equity Group vise 30 % d'ici 2030. Ces crédits financent surtout le fonds de roulement : selon une enquête de la CBK, 34 % des agriculteurs interrogés ont emprunté pour financer intrants, main-d'œuvre, carburant et irrigation, les banques ne fournissant que 21 % de ces prêts, contre 38 % pour les proches. Le taux de prêts non performants des MPME agricoles a atteint 28,2 % au 1^{er} semestre 2026.

MADAGASCAR

Signature du protocole d'accord sur le barrage hydroélectrique Volobe

Un protocole d'accord a été signé le 30 septembre entre le ministère malgache de l'Énergie et des Hydrocarbures (MEH) et la Compagnie Générale d'Hydroélectricité de Volobe (CGHV), dont les actionnaires sont AXIAN (37,5%), EDF (37,5%) et Africa50 (25%), en présence du Président de la Refondation, de l'ambassadeur de France et de l'ambassadeur de l'Union européenne. Le protocole

porte notamment sur la prochaine participation de l'État malgache au capital de la CGHV (à hauteur de 20%), les dispositions fiscales, les engagements de la CGHV en matière d'achats, ainsi que sur le financement et les infrastructures associées au projet. Il fait suite à une table ronde organisée du 23 au 28 août. D'une capacité prévue de 127 MW, contre 120 MW initialement annoncés, la future centrale devrait alimenter à hauteur de 60 MW le réseau de Toamasina et de 60 MW le réseau interconnecté d'Antananarivo (RIA), notamment via le projet PRIRTEM, qui bénéficie en particulier d'un financement de l'Union européenne.

Approbation des 3^e et 4^e revues des programmes du FMI

Le Conseil d'administration du FMI a approuvé, le 30 septembre 2026, les troisième et quatrième revues des programmes de la Facilité élargie de crédit (FEC) et de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD) en faveur de Madagascar. Cette décision, qui fait suite à une mission menée du 26 mars au 8 avril, permet le décaissement d'environ 155 M USD, dont 100 M USD au titre de la FEC et 55 M USD au titre de la FRD, portant les décaissements cumulés au titre des deux programmes à près de 415 M USD depuis juin 2024. Le FMI recommande notamment la mise en œuvre complète, d'ici janvier 2027, du mécanisme d'ajustement automatique des prix à la pompe, afin de dégager des marges pour les dépenses d'éducation, de santé et de protection sociale. Il appelle également à accélérer le plan de redressement de la JIRAMA, ainsi qu'à rationaliser les exonérations fiscales et renforcer les administrations fiscale et douanière. Le FMI revoit par ailleurs à la baisse sa prévision de croissance pour 2025, à +3,1 % contre +4,0 % précédemment, et prévoit une croissance de +3,8 % en 2026. Cette révision tient notamment aux effets du cyclone Gezani à Tamatave en février et au contexte de conflit au Moyen-Orient. L'inflation devrait rester élevée, à +8,0 % en 2026, notamment sous l'effet de la hausse des prix de l'énergie.

Le gouvernement sollicite 353 M USD auprès de la BAI pour ses infrastructures

A l'occasion de la 11^{ème} réunion annuelle de la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (BAII), qui a débuté le 28 septembre à Doha (Qatar), le gouvernement malgache compte

mobiliser auprès de l'institution 353 M USD de financements de projets structurants dans les secteurs des transports, de l'énergie, ou du numérique. La BAII compte notamment dans son portefeuille : i) une contribution financière potentielle de 100 M USD en faveur du projet de centrale hydroélectrique de Volobe; (ii) un prêt de 100 M USD à titre de contribution au Projet de transport multimodal et de logistique (PTML, déjà financé par la Banque mondiale pour 200 M USD); (iii) 83,3 M USD au titre du Projet d'aménagement de corridors et de facilitation du commerce (PACFC II, dont 125 M UC déjà approuvés par la Banque Africaine de développement) et (iv) 70 M USD en faveur du Projet régional pour la résilience climatique – Havelo Mandrare visant l'aménagement de la RN13 (grand Sud du pays).

Madagascar Airlines renforce sa flotte avec un Boeing 737-700

La compagnie nationale malgache va intégrer un Boeing 737-700, dont l'acquisition, financée par l'État, a été validée en Conseil des ministres le 29 septembre. Cette acquisition intervient dans le cadre de la reconstruction de la compagnie, qui doit reprendre prochainement son nom historique Air Madagascar. Le transporteur envisage également de relancer plusieurs liaisons internationales, notamment vers La Réunion, Marseille, Moroni, Bangkok et Guangzhou.

MAURICE

La France, première source des flux entrants de transferts de fonds au 2^e trimestre 2026

Selon un rapport de Statistics Mauritius publié le 29 septembre, les transferts de fonds des travailleurs vers Maurice ont diminué au deuxième trimestre 2026 par rapport à la même période en 2025. Les flux entrants ont reculé de 7,5 %, à 13,3 M EUR, contre 14,4 M EUR un an plus tôt. De leur côté, les flux sortants sont passés de 51,5 M EUR à 2,69 49,8 M EUR, soit une baisse de 3,4 %. La France demeure la principale source des transferts entrants, avec 3,6 M EUR, soit 26,8 % du total. Elle devance nettement le Royaume-Uni (13,9 %) et les États-Unis (12,9 %). S'agissant des flux sortants, l'Inde reste la première destination, concentrant près de la moitié des transferts, avec 23,0 M EUR, soit 45,9 % du total.

UGANDA

L'exportation de main-d'œuvre rapporte environ 1,6 Md USD de devises par an

L'Ouganda tire environ 1,6 Md USD par an des revenus de ses ressortissants travaillant à l'étranger, ce qui fait de l'exportation de main-d'œuvre une source majeure de devises. Sur ce montant, 900 M USD proviennent de travailleurs non qualifiés employés principalement au Moyen-Orient (Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Qatar) et 700 M USD de professionnels qualifiés travaillant plutôt dans les pays occidentaux, notamment les États-Unis. Au total, les transferts de revenus de la diaspora ougandaise ont atteint 3 Md USD en 2025-2026, un montant équivalent aux 3,2 Md USD d'investissements directs étrangers et très supérieur aux 1,7 Md USD de recettes touristiques enregistrés au cours de la même période.

Renforcement du contrôle du secteur pétrolier dans le cadre des négociations avec le FMI

Dans le cadre des négociations d'un nouveau programme de financement avec le Fonds monétaire international, la *Petroleum Authority of Uganda*, régulateur du secteur pétrolier, entend renforcer sa supervision des opérateurs. L'agence a été chargée d'établir un plan d'économies impliquant l'accroissement et la diversification des recettes de l'État. Elle soumettra des audits semestriels des activités des entreprises et élaborera une feuille de route sur la gestion de la rente pétrolière. Elle pourrait également répondre à la demande de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives de rendre publics les accords de partage de production conclus avec les opérateurs du secteur : le français TotalEnergies, le chinois CNOOC, le nigérian Oranto Petroleum ainsi que les australiens Armour Energy et DRG Energy Turaco.

RWANDA

Le téléport de Mwulire double sa capacité avec une deuxième antenne

Une deuxième antenne est entrée en service le 18 septembre 2026 au téléport de Mwulire (district de Rwamagana), portant d'un à deux le nombre de contacts satellitaires simultanés. La première antenne appartient entièrement à la *Rwanda Space Agency* ; la nouvelle est détenue par l'Américain ATLAS Space Operations, qui loue l'emplacement selon un modèle *Ground Station as a Service* (GSaaS), pour un montant non divulgué. Situé à environ deux degrés au sud de l'équateur, à 1668 mètres d'altitude et peu exposé aux obstacles, Mwulire peut suivre des satellites à faible inclinaison, parfois invisibles depuis des latitudes plus élevées, et offre des fenêtres de contact supplémentaires pour les orbites à inclinaison moyenne.

Les exportations bondissent de +58,7 % au T2 2026, mais le déficit commercial se détériore

Selon [l'Institut national de la statistique du Rwanda](#), les échanges commerciaux ont progressé de +34,5 % en glissement annuel au T2 2026, à 2,33 Md USD (contre 1,74 Md USD). Les exportations ont bondi de +58,7 % à 549,0 M USD (contre 346,0 M USD), portées par les matières brutes (catégorie incluant les minerais), qui ont presque triplé à 239,9 M USD (contre 83,0 M USD). Les importations ont augmenté de +28,8 % à 1,61 Md USD (contre 1,25 Md USD), tirées notamment par les carburants, en hausse de +44,0 % à 234,4 M USD (contre 162,8 M USD). Le déficit commercial s'est ainsi détérioré de +15,7 % à 877,8 M USD (contre 758,9 M USD). Les réexportations ont progressé de +26,1 % à 179,6 M USD (contre 142,4 M USD), dont 88,1 % à destination de la République démocratique du Congo. Les débouchés se recomposent également. La Chine est devenue le premier marché avec 25,9 % des exportations (contre 11,8 %), tandis que la part des Émirats arabes unis a reculé de -8,6 pts, à 19,7 %. La Chine reste aussi le 1^{er} fournisseur (25,9 % des importations), devant la Tanzanie et l'Inde.

SEYCHELLES

Conclusion de la mission d'évaluation post-financement des programmes du FMI

Le FMI a annoncé la conclusion le 29 septembre 2026, de sa mission d'évaluation post-financement

(PFA) conduite après la fin des programmes de Mécanisme élargi de crédit (MEDC) et de Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD) en juin dernier. Le FMI annonce une révision à la baisse de la croissance du PIB à +1,0 % en 2026 (contre +1,5 % initialement prévu) en raison d'un ralentissement des arrivées touristiques observée entre mars et juin 2026 dans un contexte de conflit au Moyen-Orient. L'inflation demeure modérée (+0,9 % en août 2026), reflétant des subventions par le biais de entreprises publiques (SOE) pour limiter les impacts de la hausse des prix au niveau international. Le secteur extérieur demeure globalement stable : la roupie seychelloise est stable face au dollar, les réserves de change couvrent environ quatre mois d'importations et les tensions sur le secteur financier paraissent limitées. La PFA 2026 devrait être examinée au niveau du Conseil d'administration du FMI en décembre 2026.

SOMALIE

Recul de -40,0 % des recettes douanières

Le président somalien, Hassan Sheikh Mohamud, a indiqué que les recettes douanières avaient diminué d'environ -40,0 % en raison des perturbations liées à la crise du détroit d'Ormuz, qui ont affecté les flux commerciaux du pays. Il a également souligné que cette situation accentuait la pression sur l'économie, notamment en raison de la hausse des coûts du fret, de l'assurance et du transport, qui se répercutent sur les chaînes d'approvisionnement et sur les coûts des marchandises. Les déclarations du président interviennent quelques jours après une annonce du ministre des Finances, indiquant que les recettes publiques avaient doublé au cours des quatre dernières années, grâce notamment aux réformes de la fiscalité numérique et au renforcement de la gestion des finances publiques.

SOUDAN

Reprise du cargo par voie aérienne

La compagnie aérienne locale, TARCO, a annoncé la première exportation par voie aérienne depuis le début de la guerre, au départ de l'aéroport international de Khartoum. Il s'agit d'une cargaison de viande à destination du Koweït. La société a confirmé que d'autres cargaisons suivront vers les pays du Golfe. Les exportations de viande se sont élevées à

environ 100 M USD en 2022. Le transport aérien est privilégié pour ces exportations, du fait de l'absence d'une chaîne du froid suffisamment développée et des volumes relativement faibles. La pleine reprise de ce marché demeure toutefois conditionnée par la remise en état opérationnelle de l'aéroport et le développement des infrastructures et des services nécessaires à l'accueil du trafic de fret commercial.

TANZANIE

Mise en place d'un cadre réglementaire pour le transport par câble

Le directeur général de l'autorité de régulation des transports terrestres en Tanzanie (LATRA), Habibu Suluo, a indiqué que la Tanzanie se rapprochait de la mise en place d'un cadre réglementaire pour le transport par câble. La LATRA a créé une unité dédiée à la supervision de ce nouveau mode de transport, qui sera opérationnel une fois les textes réglementaires approuvés par le ministère des Transports. Cette démarche fait suite à une réorganisation institutionnelle ayant retardé la mise en place du dispositif. Des projets de règlements avaient déjà été élaborés par le ministère et soumis aux parties prenantes en décembre 2024. La LATRA a identifié huit régions présentant un potentiel pour le développement de projets de transport par câble : Arusha, Kilimanjaro, Tanga, Dar es Salaam, Pwani, Morogoro, Iringa et Mbeya. Le dispositif pourrait notamment faciliter l'accès aux sites touristiques, diversifier les solutions de mobilité et ouvrir de nouvelles perspectives d'investissement. Plusieurs investisseurs étrangers et locaux ont déjà manifesté leur intérêt pour ce secteur.